STAGE
« Biodiversité en zones incendiées »

Le territoire :

Les gorges du Gardon constituent un espace naturel méditerranéen hors du commun et sauvage car elles sont exemptes de route longeant le cours d'eau et sont bordées au Sud par un camp militaire qui les préserve de l'urbanisation.

Elles sont à la fois un haut lieu paysager et un hotspot de biodiversité qui abrite une faune et une flore remarquables et protégées. Les gorges du Gardon sont également un site au sein duquel le patrimoine culturel et historique est majeur comme en témoigne la présence de la grotte de Baume Latrone, de l'ermitage Saint-Vérédème et du Pont du Gard, pour ne citer qu'eux.

La diversité des paysages, espèces et écosystèmes ont suscité la mise en œuvre de mesures de gestion et de mesures réglementaires afin d'assurer la préservation et la protection de ce patrimoine dont la valeur est reconnue au niveau national et international. En effet, le site a été classé, au titre de la loi du 2 mai 1930, dès 1982 puis étendu en 2013. Il fait partie du réseau européen Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux et de la Directive Habitats et fait l'objet d'une Opération Grand Site.

Les gorges du Gardon ont été reconnues en 2015 par l'UNESCO dans le cadre du programme sur l'Homme et la Biosphère (Man And Biosphère) à la fois pour la qualité de leurs richesses naturelles mais aussi pour l'engagement des acteurs locaux dans des démarches de développement durable. Elles ont été désignées à ce titre « Réserve de biosphère » et ont intégré le réseau mondial qui comprend à ce jour 738 réserves dans le Monde.

La structure d'accueil :

Le Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG) a été créé en 1993 par le Département du Gard et 10 communes. Le SMGG a pour objet principal la gestion, la protection, l'aménagement, l'animation, la promotion et la mise en valeur du Grand Site et de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon.
Il assure sur le territoire du Grand Site et de la Réserve de biosphère la cohérence et la coordination des actions de protection, de mise en valeur, d'animation et de développement conduites par ses partenaires et au sein d'autres territoires par voie de convention.

Il intervient dans les domaines suivants :

- La protection du patrimoine naturel, culturel, historique et paysager et la préservation du cadre de la vie
- L'aménagement du territoire, le développement local, social et culturel
- L'accueil, l'information, la formation et l'éducation à l'environnement, l'inclusion sociale de tous les publics

Le périmètre d'action historique du Syndicat mixte des gorges du Gardon s'est élargi au fil des années d'un point de vue géographique et thématique. Il porte de nombreux programmes en lien avec ces missions sur un vaste périmètre s'étendant désormais, selon les thématiques, jusqu'aux gorges de la

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
Cofinancé par l'Union européenne
La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée
NATURA 2000

Cèze : Opération Grand Site, animation de 7 sites Natura 2000, coordonnateur d'un LIFE-Nature et d'un LIFE-Climat, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, ...

Il est également le coordonnateur depuis 2015 de la Réserve mondiale de biosphère des gorges du Gardon, désignation accordée au territoire par l'UNESCO et qui permet une reconnaissance de la valeur du patrimoine naturel, culturel et paysager des gorges du Gardon à l'échelle mondiale. A tous ces titres, le SMGG est amené à conduire des missions pluridisciplinaires dans un grand nombre de domaines (non exhaustif) : paysages, gestion des espaces naturels, agriculture durable, transition écologique et énergétique, accueil et sensibilisation en s'appuyant sur 2 équipements (la Maison du castor et la Maison des gorges du Gardon) …

Pour plus d'informations sur les missions du Syndicat mixte, consulter le site internet www.gorgesdugardon.fr

Missions confiées :

Le SMGG souhaite recruter un ou une stagiaire dans le cadre de la gestion du site Natura 2000 du Gardon et ses gorges (ZSC). Il ou elle sera chargé.e de participer à l'élaboration d'une méthode de suivi d'une zone victime d'un incendie (environ 480ha) en juillet 2026.

Le ou la stagiaire sera encadré(e) par une chargée de mission Natura 2000 du SMGG. Il ou elle aura pour mission de mener à bien les actions suivantes :

- Recherche, recueil et synthèse bibliographique sur la biodiversité en zones incendiées ;
- Recherche, recueil et synthèse bibliographique des protocoles et des mesures de gestion mises en œuvre après incendies par d'autres gestionnaires d'espaces naturels français et/ou européens ;
- Définition des objectifs et mesures de gestion à mettre en œuvre ;
- Définition de protocoles naturalistes à mettre en œuvre pour suivre l'évolution de la zone incendiée ;
- Réalisation d'inventaires naturalistes sur la zone incendiée ;
- Rencontre des acteurs du territoire pour informer sur les enjeux liés à la biodiversité après incendies ;
- Rédaction d'un rapport.

Sous réserve du temps disponible et des moyens mobilisables, quelques actions complémentaires pourront éventuellement être menées sur les mares temporaires d'un site Natura 2000 :

- Inventaire et cartographie de mares temporaires ;
- Caractérisation des mares ;
- Définition des objectifs et mesures de gestion à mettre en œuvre ;
- Définition de protocoles de suivis de ces mares ;
- Réalisation d'inventaires naturalistes sur les mares ;
- Rédaction d'un rapport.

Le stagiaire aura la possibilité de participer ponctuellement à d'autres suivis naturalistes, en particulier sur les chiroptères et les oiseaux.

Profil recherché :

- Formation en lien avec la protection de la biodiversité (Licence professionnelle ou Master) ;
- Capacité et qualité rédactionnelle essentielle (recherches bibliographiques, synthèse de documents) ;
- Capacité à identifier des enjeux, définir des mesures de gestion et élaborer un protocole ;
- Forte volonté et implication dans la conservation des espèces et des milieux ;
- Rigueur dans la collecte des données et la rédaction ;
- Travail en autonomie et capacité à rendre compte ;
- Compétences en ornithologie et en entomologie appréciées ;
- Autres compétences naturalistes et expériences associatives appréciées.

Conditions du stage :

- Stage de 6 mois de début février à fin juillet 2027 (légèrement adaptable) ;
- Indemnités de stage selon règlementation en vigueur, notifiées par la convention ;
- Poste informatique avec pack office, photothèque, véhicule de service ;
- Possibilité de logement si place disponible (moyennant participation financière de 100 à 150 €/mois) ;
- Permis B obligatoire (l'utilisation du véhicule personnel peut être demandée avec défraiement) ;
- Matériel (jumelles, longue vue, filet, guides naturalistes) mis à disposition ;
- La/le stagiaire sera accueilli.e dans les locaux du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon :

Structure du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon :
Adresse postale : 2 rue de la Pente – Hameau de Russan – 30190 STE ANASTASIE
Tel et Fax : 04.48.27.01.00 – 06 21 82 14 85

La lettre de motivation et le CV doivent être au format PDF avec la nomenclature suivante : NOM_Prenom_stage2027_N2000_LM.pdf et NOM_Prenom_stage2027_N2000_CV.pdf

Adresser lettre de motivation et CV avant le **13/11/2026** à :

m.liotard@gorgesdugardon.fr et à j.costechareire@gorgesdugardon.fr et b.guerry@gorgesdugardon.fr

Les entretiens auront lieu entre le 16 et le 18 novembre 2026.

Les candidats sélectionnés seront contactés dans un premier temps par téléphone pour convenir de la date d'entretien (possible en présentiel ou visio).

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
Cofinancé par l'Union européenne
La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée
NATURA 2000